

BILAN CARBONE® 2009



Scierie Parqueterie de Vallereuil

Synthèse

- p. 2 • Impact global
- p. 3 • Répartition
- p. 4 • Détails par poste

Etude réalisée en
décembre 2010 par :



- Dans une démarche de Développement Durable, la Scierie Parqueterie de Vallereuil (SPV) a souhaité réaliser son Bilan Carbone®. L'objectif est d'étudier l'intérêt environnemental de son activité (parquet massif, scierie...), son impact sur le changement climatique et sa dépendance aux énergies fossiles.

180 tonnes
éq. CO₂

- soit :
- 57 aller/retour Paris - New-York en avion.
 - 75 voitures se déplaçant chacune pendant une année (18 000 km en moyenne).
 - 20 logements chauffés au fioul pour une année.

-839 tonnes éq. CO₂ en
séquestration carbone

SPV 2009

0,25 BILAN CARBONE®
kg éq.
CO₂/€ht

soit l'équivalent des émissions de CO₂
pour 2 km en voiture par €ht

SPV 2009

161 BILAN CARBONE®
kg éq.
CO₂/m³

soit l'équivalent des émissions de
CO₂ de 1 250 km en voiture par m³

- Contrairement aux autres revêtements (moquette, lino synthétique...), les parquets massifs de la SPV peuvent être considérés comme « écologiquement positif » (puits de carbone...)



ÉNERGIE
39 %
(70 T éq. CO2)



BOIS*
29 %
(50 T éq. CO2)



FRET
13 %
(26 T éq. CO2)



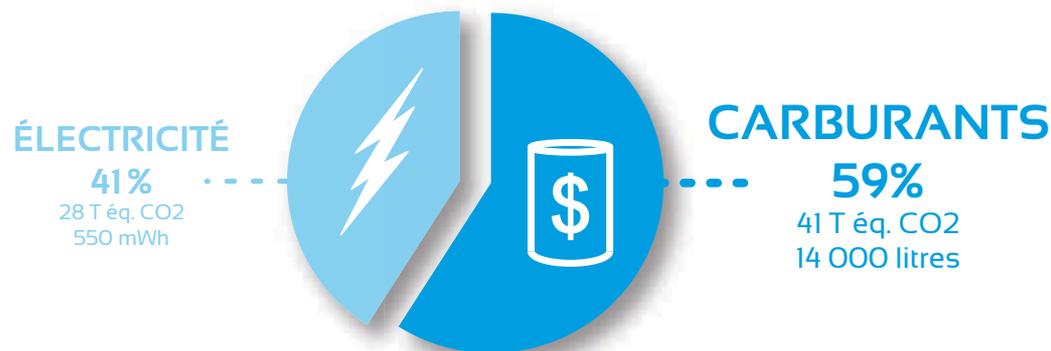
**ACHAT -
LOCATION**
10 %
(18 T éq. CO2)



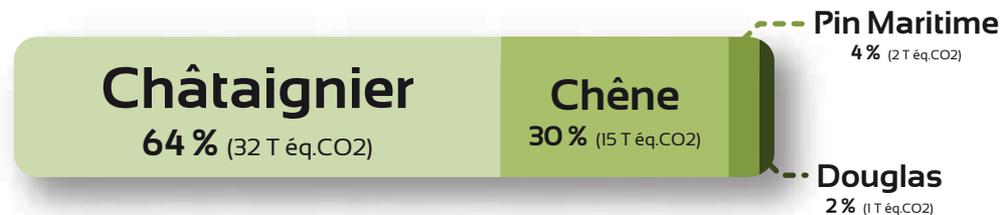
DÉPLAC.
9 %
(15 T éq. CO2)

* Il s'agit des émissions de gaz à effet de serre émises depuis le semis (ou repousse) de l'arbre jusqu'à sa mise en bord de route, après abattage.

ÉNERGIE



BOIS



Autonomie :

- La quasi totalité des interventions nécessaire à transformer un arbre en parquet (transport des grumes, sciage, séchage et rabotage) est effectué sur place.
- Le séchage du bois s'effectue principalement avec la sciure produite sur place (au lieu du gaz naturel), et limite très fortement la consommation d'électricité.
- Ajouté à cela que le bois provient d'environ 50 km aux alentours, l'énergie consommée par l'entreprise est relativement modérée, mais peut être améliorée.

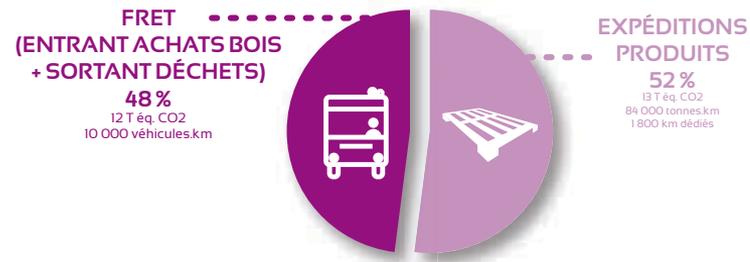
Electricité :

- Près de 100 % des consommations d'électricité sont utilisées pour faire fonctionner les machines-outils et les pompes à chaleur utilisées dans les séchoirs. Le bureau et la salle d'exposition sont négligeables.

- L'impact carbone du bois se définit sur le cycle de vie allant de la pousse du plant d'arbre jusqu'à sa mise en bord de route, après plantation, éclaircissage, coupe et débardage.
- A noter également que le bois étant issu de forêts non-déforestées, la fin de vie du bois n'a pas d'impact carbone positif (incinération ou méthanisation).

FRET

- L'utilisation d'une partie des déchets (sciure) sur site permet une économie substantielle de transport non présentée dans ce graphique.
- Les produits pris en charges par les transporteurs sont expédiés à 580 km en moyenne.



ACHAT - LOCATION

- « Réparations - Locations - Achats » intègre l'entretien, les réparations du matériel, la sous-traitance, la communication et les télécommunications.
- « Achats bureautique et Consommables » intègre toute les fournitures de bureau et les consommables informatique.



DÉPLACEMENTS

- L'impact carbone des déplacements pro. est très faibles (aucun trajet en avion) et se situe plus sur les trajets courts et fréquents et moins sur les trajets longues distances.
- L'emploi de personnel local contribue fortement à limiter l'impact carbone de leurs trajets « Domicile - travail ».

